



Pour toutes commandes de pièces,
n'hésitez pas à commander sur
notre **boutique en ligne**



Pour tous conseils ou demande
technique, n'hésitez pas à contacter notre
service SAV au **01 49 80 97 97**

Avant utilisation ou entretien, lisez ce manuel d'utilisation

Ce manuel contient les renseignements nécessaires à l'utilisation de l'unité de consultation LyPop de NIDEK, tels que les méthodes d'utilisation, les précautions d'usage, les caractéristiques et les instructions relatives à l'entretien.

Ce manuel d'utilisation est indispensable pour assurer une utilisation correcte de l'unité.

Ce dispositif est destiné aux professionnels de santé, les précautions d'usage et les méthodes d'utilisation doivent notamment être parfaitement assimilées avant d'utiliser l'unité. Veillez à le conserver à portée de main pour vous y reporter le cas échéant.

Cette unité de consultation ne comporte aucune pièce remplaçable par l'utilisateur. Par conséquent, si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions, veuillez contacter NIDEK ou votre distributeur agréé.

Cette unité est conforme au Règlement (UE) 2017/745 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2017 relatif aux dispositifs médicaux.



FABRICANT :

NIDEK SA

13, rue Benjamin Franklin

94370 SUCY-EN-BRIE

Tel : +33 (0)1 49 80 97 97

SOMMAIRE

1. INDICATIONS DE L'UNITE LYPOP	4
2. CONSIGNES DE SECURITE	4
2.1. PRECAUTIONS RELATIVES A L'INSTALLATION	4
2.2. BRANCHEMENTS ELECTRIQUES	5
2.3. PRECAUTIONS D'USAGE	6
2.4. DECLARATION D'INCIDENT GRAVE	6
2.5. ELIMINATION EN FIN DE VIE	6
2.6. ETIQUETAGE	7
3. DESCRIPTIF DE L'UNITE	8
4. UTILISATION	9
4.1. MISE SOUS TENSION DE L'UNITE	9
4.2. MISE HORS TENSION DE L'UNITE	9
4.3. UTILISATION DU PUPITRE DE COMMANDE	9
4.4. UTILISATION DE LA PEDALE DE FREIN	10
5. MAINTENANCE	10
5.1. GUIDE DE DEPANNAGE	10
5.2. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS	11
5.3. NETTOYAGE	11
5.4. LISTE DES PIECES DE RECHANGES	12
6. CARACTERISTIQUES ET INFORMATIONS TECHNIQUES	12
6.1. CLASSIFICATION CE	12
6.2. COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE	12
6.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	15
6.4. DIMENSIONS	16

1. INDICATIONS DE L'UNITÉ LYPOP

L'unité de consultation LyPop – OT-1400 permet de pratiquer un examen de réfraction. Ce dispositif évite les déplacements du praticien et du patient, en adaptant la position des instruments d'ophtalmologie à ces derniers de manière manuelle ou électrique. Elle est destinée à être utilisée par des professionnels de santé de la vision, notamment des ophtalmologistes, optométristes, orthoptistes, opticiens et infirmiers.

2. CONSIGNES DE SECURITE

Les précautions de sécurité décrites ci-après doivent toujours être respectées. Le logo  **PRECAUTION** sert à attirer l'attention sur une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères à graves, ou des dommages matériels. Suivez rigoureusement les instructions se rapportant à  **PRECAUTION**.

2.1. PRECAUTIONS RELATIVES A L'INSTALLATION

PRECAUTION

Seul NIDEK ou votre distributeur agréé est habilité à installer l'unité de consultation. Dans le cas contraire NIDEK ne saurait être tenu responsable d'un accident dû à une installation incorrecte.

Installez l'unité de consultation dans un lieu qui n'est jamais exposé à l'eau. De l'eau pénétrant dans la structure interne de l'unité risque de provoquer des décharges électriques ou un dysfonctionnement.

L'installation de l'unité de consultation doit se faire dans les conditions suivantes :

- Peu de poussières,
- Sol plat, sans ondulation supérieure à 5 mm,
- Sol stable, non soumis à des vibrations ou à des chocs,
- Sol résistant à la charge exercée par la masse de l'unité,
- Placer le panneau arrière de l'unité à 16 cm minimum du mur où se trouve la prise de courant secteur.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner le renversement de l'unité, la détérioration du sol, et causer des blessures graves.

Ne tentez pas de déplacer l'unité de consultation, il y a risque de blessures, d'endommagement de l'unité et de détérioration des appareils médicaux installés sur le plateau d'examen. Veuillez contacter NIDEK ou votre distributeur agréé pour qu'un technicien NIDEK procède à une intervention.

L'unité de consultation LyPop – OT-1400 est déclarée conforme au Règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux car elle a été testée et déclarée conforme aux normes EN 60601-1 et 60601-1-2 pour assurer une sécurité de base et une protection raisonnable contre les interférences nocives survenant dans une installation médicale typique.

Il appartient à l'utilisateur d'utiliser cette unité dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

2.2. BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

PRECAUTION

Veillez à utiliser une prise murale conforme aux exigences spécifiques requises pour l'alimentation électrique. Si tel n'est pas le cas, l'appareil peut ne pas fonctionner au mieux de ses possibilités. La prise murale doit être munie d'une borne de mise à la terre, sinon, en cas de fuite de courant, il y a un risque de décharges électriques.

Branchez la fiche d'alimentation électrique à fond dans la prise murale. Un branchement instable risque de provoquer un incendie. L'accès à la fiche d'alimentation, une fois branchée, doit être possible et facile.

Avant tout changement de pièces d'usure ou si l'unité de consultation n'est pas utilisée pendant une période prolongée, débrancher le cordon d'alimentation électrique de la prise murale pour éviter tout risque d'incendie. Pour cela, Saisissez la fiche pour débrancher le cordon d'alimentation. Il ne faut pas débrancher en tirant sur le cordon d'alimentation sinon, l'âme métallique de celui-ci risque de se rompre et de provoquer un court-circuit ou des décharges électriques.

Ne posez pas d'objets lourds sur le cordon d'alimentation et ne le coincez pas. La gaine du cordon d'alimentation peut s'user, risquant de provoquer un incendie ou des décharges électriques.

Si l'âme métallique du cordon d'alimentation est dénudée, si l'unité de consultation s'allume et s'éteint lorsque le cordon d'alimentation est déplacé (présence d'un faux contact), ou si le cordon ou la fiche sont si chauds qu'ils ne peuvent être tenus, alors le cordon d'alimentation est endommagé. Contactez NIDEK ou votre distributeur agréé pour procéder au remplacement immédiat de ce cordon afin d'éviter tous risques de décharges électriques ou d'incendie.

De temps à autre, nettoyez entre les broches de la fiche d'alimentation électrique à l'aide d'un chiffon sec. Si la poussière s'y dépose, elle risque d'absorber de l'humidité et de provoquer un court-circuit ou un incendie.

Note : Le fait de raccorder des appareils électriques au socle à prise multiples présent dans l'unité peut conduire à la création d'un système électro-médical.

2.3. PRECAUTIONS D'USAGE

PRECAUTION

N'utilisez jamais l'unité de consultation à des fins autres que celles prévues. NIDEK ne saurait être tenu responsable de tout accident ou dysfonctionnement dû à une utilisation détournée.

Ne démontez et ne touchez jamais la structure interne de l'unité de consultation. Il y a un risque de décharges électriques ou de dysfonctionnements.

Si une panne de l'unité de consultation ne peut être résolue par le changement d'un fusible ou le réarmement du disjoncteur, n'intervenez pas sur les circuits électriques de l'unité. Débranchez le cordon d'alimentation de la prise murale et contactez NIDEK ou votre distributeur agréé.

Attention, lors des examens, les mouvements sont commandés sous la constante supervision du praticien. Vous devez vous assurer en permanence lors des mouvements qu'aucun obstacle ne puisse provoquer des collisions susceptibles d'endommager des équipements ou provoquer des blessures.

Les moyens d'arrêter les mouvements sont :

- En situation normale, dans le cas d'un mouvement par un appui continu, ne plus actionner la commande du mouvement.
- En cas d'urgence, il vous est possible également à tout moment de couper l'alimentation des moteurs en appuyant sur la touche « Marche/Arrêt » situé sur le pupitre de commande.

Les appareils branchés sur la table doivent être de classe I ou de classe II. S'ils sont de classe I ils doivent obligatoirement être reliés à la terre.

2.4. DECLARATION D'INCIDENT GRAVE

Si vous considérez qu'un incident grave est survenu en lien avec l'unité, cet incident doit faire l'objet d'une notification à NIDEK SA et à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel vous êtes établi. En France par exemple, cette notification peut être réalisée via le système national de déclaration à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé¹.

Note : En signalant des incidents, vous contribuez à fournir d'avantage d'informations sur la sécurité de cette unité.

2.5. ELIMINATION EN FIN DE VIE

Les équipements électriques et électroniques contiennent des matières polluantes (cartes électroniques, condensateurs, etc.). Leur dépollution puis leur recyclage permet de préserver les ressources naturelles et notamment les matières premières stratégiques.

¹ ANSM – Voir site internet www.ansm.fr

ATTENTION : A la fin de la vie utile de votre unité de consultation, ne la jetez pas avec les déchets ménagers. Cette unité a l'obligation d'être collectée et éliminée de manière sélective.

Afin de remplir ses obligations selon la Directive Européenne 2012/19/UE relative aux déchets des équipements électriques et électroniques, NIDEK, pour permettre une réutilisation et un recyclage appropriés des pièces, adhère à Ecosystem² et finance la filière de collecte et de recyclage agréée pour les déchets électriques professionnels (DEEE Pro). Vous pouvez ainsi vous défaire gratuitement de votre unité de consultation en fin de vie.

Pour les informations spécifiques sur l'élimination dans les pays autre que la France, contactez votre distributeur ou consultez les réglementations locales pour la mise au rebut des produits électroniques.

2.6. ETIQUETAGE

2.6.1 Plaques signalétiques

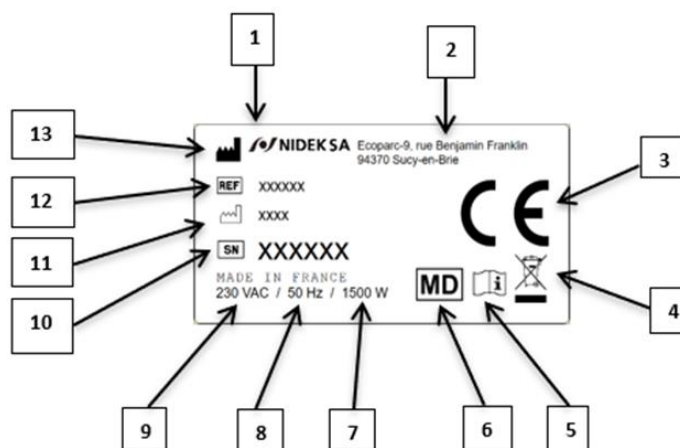
Il est apposé sur les carters de protection de l'unité des indications qui identifient que sous les carters sont accessibles des tensions électriques dangereuses :



2.6.2 Étiquette

L'étiquette et les indications suivantes sont apposées sur l'unité pour attirer l'attention de l'opérateur.

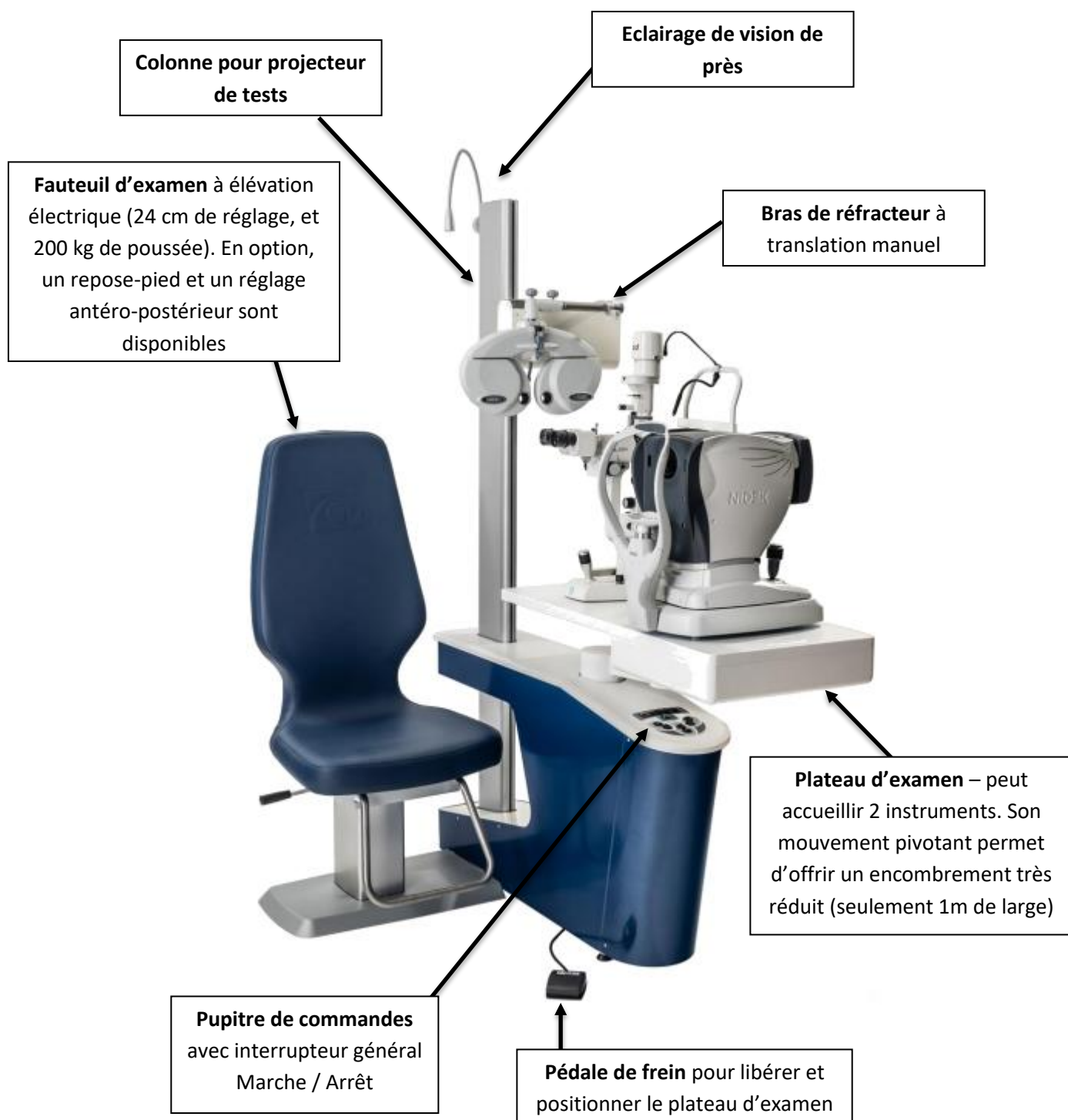
1. Logo du fabricant
2. Adresse du siège social
3. Conformément au règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux
4. Les EEE³ font l'objet d'une collecte séparée
5. Consulter les précautions d'emploi et les instructions d'utilisation
6. Dispositif Médical
7. Puissance maximale
8. Fréquence
9. Tension d'alimentation
10. Numéro de série
11. Année de fabrication
12. Référence du produit
13. Fabricant



² Ecosystem : éco-organisme agréé par les pouvoirs publics français. Pour connaître toutes les solutions de collecte, se référer au site www.ecosystem.eco ou contactez NIDEK ou son distributeur agréé.

³ EEE : Equipements Electriques et Electroniques

3. DESCRIPTIF DE L'UNITE



4. UTILISATION

4.1. MISE SOUS TENSION DE L'UNITE

Avant tout, l'unité doit être correctement reliée à une source d'alimentation électrique (voir § 2.2 « Branchement de l'unité sur une prise murale »). Le disjoncteur thermique (situé sur le pupitre) doit être enclenché sur la position « I » : son voyant vert s'allume.

4.2. MISE HORS TENSION DE L'UNITE

Quotidiennement, pensez à mettre votre unité hors tension en basculant le disjoncteur thermique (situé sur le pupitre) sur la position « O » : le voyant vert s'éteint.

4.3. UTILISATION DU PUPITRE DE COMMANDE



Attention, lors des examens, les mouvements susceptibles de présenter un danger (Montée ou Descente des fauteuils) sont commandés par appui continu et sous la constante supervision du praticien.

Les moyens d'arrêter les mouvements sont :

- En situation normale : ne plus actionner la commande du mouvement,
- En situation « anormale » : vous pouvez à tout moment couper l'alimentation des moteurs en appuyant sur l'interrupteur principal situé à proximité sur le pupitre de commande.

4.4. UTILISATION DE LA PEDALE DE FREIN

Dès la mise sous tension de votre unité, le plateau d'examen sera figé.

Lors d'une consultation, appuyez sur la pédale afin de libérer le plateau et de positionner votre appareil devant le patient, puis relâchez une fois en position.

Répétez cette opération pour votre 2^{ème} appareil en suivant le sens des flèches sur le plateau.

5. MAINTENANCE

⚠ PRECAUTION : Avant toute action de maintenance ou de changement de pièce d'usure, débrancher le cordon d'alimentation électrique (sauf indication contraire).

5.1. GUIDE DE DEPANNAGE

Au cas où l'unité de consultation ne fonctionnerait pas normalement, procédez aux vérifications ci-dessous avant de faire appel à NIDEK ou à votre distributeur agréé.

Allumage	Vérifications / Actions correctives
Rien ne fonctionne : l'unité ne s'allume pas / le voyant vert du disjoncteur général est éteint	- Appuyez sur le bouton « ON / OFF » - Le cordon d'alimentation n'est pas branché correctement : vérifiez son raccordement - Sur votre tableau électrique, vérifiez le fusible de la prise électrique sur laquelle l'unité est branchée

Colonne de siège	Vérifications / Actions correctives
Le fauteuil d'examen ne descend pas et ne monte pas	- Contacter votre distributeur agréé

Lampe à fente	Vérifications / Actions correctives
La lampe à fente ne s'allume pas alors que tout le reste fonctionne	- Vérifiez l'ampoule de l'appareil

	- Vérifiez le connecteur d'alimentation de la lampe à fente
--	---

Appareils sur le plateau	Vérifications / Actions correctives
Un appareil alimenté en 230V présent sur le plateau ne fonctionne pas	- Vérifiez qu'il est bien en position « ON » (marche) - Consultez la notice de l'appareil

Pédale de frein	Vérifications / Actions correctives
Le plateau est libre lors de la mise sous tension de l'unité	- Vérifiez si un fusible n'est pas à réarmer sinon contactez votre distributeur agréé
La pédale ne libère plus le plateau lorsque vous l'activez	- Contactez votre distributeur agréé

Si les actions citées dans les tableaux ci-dessus n'ont pas permis de résoudre le/les problème(s), vous devez contacter NIDEK ou votre distributeur agréé.

5.2. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS

Vérifier quotidiennement le bon état de l'unité de consultation. Procédez aux vérifications suivantes :

- Pupitre de commande (à l'œil nu),
- Bon fonctionnement des différents mouvements.

En cas d'anomalie, contactez NIDEK ou votre distributeur agréé.

En cas de panne, vous pouvez vous référer aux paragraphes § 5.1 « Guide de dépannage » et § 5.4 « Liste des pièces de rechange ».

Note : Mis à part ces recommandations, seul NIDEK ou votre distributeur agréé est habilité à réparer ou démonter l'unité de consultation. NIDEK ne saurait être tenu responsable d'un accident dû à un service après-vente incorrect.

5.3. NETTOYAGE

PRECAUTION

Nettoyez quotidiennement votre unité avec un chiffon sec et doux. Pour les tâches résistantes, utiliser un linge imbibé d'un détergent neutre³ en l'essorant au préalable. Rincer les surfaces avec un linge humide d'eau claire afin d'éviter un durcissement et des craquelures prématurées. Pour finir, essuyez à l'aide d'un linge sec et doux.

³ Détergent neutre : détergent avec un pH neutre (compris entre 6 et 8). Celui-ci permettra de ne pas aggraver les surfaces de l'unité de consultation. Respectez les dosages conseillés par les fabricants de produits détergents ou désinfectants.

Pour le nettoyage des appareils placés sur l'unité, se référer à leurs notices.

ATTENTION : Les produits ayant des composants comme l'Ammonium Quaternaires sont à proscrire pour éviter tous désagréments pour les matières plastiques. N'utilisez jamais de solvants organiques tels qu'un diluant pour peinture ou détergent abrasif pour nettoyer les parties externes. La finition de l'unité de consultation risque d'être irrémédiablement endommagée.

5.4. LISTE DES PIECES DE RECHANGES

L'unité de consultation LyPop est équipée de fusibles à réarmement manuel : il n'y a donc aucun fusible à changer.

6. CARACTERISTIQUES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

6.1. CLASSIFICATION CE

Les règles 1 et 13 de la classification décrite dans l'annexe VIII de règlement (UE) N°2017/745 relatif aux dispositifs médicaux définissent que la LyPop est un dispositif médical de Classe I.

Protection contre les décharges électriques : En tant qu'appareil de classe I, l'unité de consultation LyPop assure une protection contre les décharges électriques. En sus de l'isolation de base, elle comporte des dispositifs de sécurité additionnels de mise à la terre des parties conductrices du câblage fixe accessible.

Mode de fonctionnement : L'unité de consultation LyPop est classée en fonctionnement continu.

6.2. COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE

L'unité de consultation peut être utilisée dans des magasins ou des hôpitaux, sauf à proximité des équipements chirurgicaux HF actifs et les salles protégées contre les RF avec un système ME pour l'imagerie par résonance magnétique où l'intensité des perturbations électromagnétiques est élevée.

PRECAUTION

Ne pas utiliser l'unité à proximité, sur ou sous un autre appareil électronique hors des conditions d'utilisation prévues. Il y a un risque de fonctionnement anormal. Si une telle utilisation est nécessaire, l'appareil et les autres équipements doivent être vérifiés pour s'assurer du fonctionnement normal dans les conditions prévues.

L'utilisation d'accessoires ou de câbles autres que ceux fournis (il n'existe pas pour l'utilisation de l'unité de câbles spécifiés) par le fabricant de cette unité peut entraîner une augmentation des émissions électromagnétiques ou une diminution de l'immunité électromagnétique de cette unité et entraîner un mauvais fonctionnement.

Les équipements portables de communication RF (y compris les périphériques tels que les câbles d'antenne et les antennes externes) ne doivent pas être utilisés à moins de 30 cm d'une partie de l'unité. Cela pourrait entraîner la dégradation des performances de cette unité.

Déclaration du fabricant – Emissions Electromagnétiques

Ce dispositif est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement.

N.A : Non Applicable

N.R : Non Réalisé

N.D : Non Demandé

Type d'essai	Norme	Spécifications	Respect des exigences
Emissions Rayonnées	CISPR 11 classe B	Accès par l'enveloppe: Groupe 1 Classe B à 10m → 30 MHz – 230 MHz = 30 dBµV/m → 230 MHz – 1 GHz = 37 dBµV/m	OUI
Emissions conduite	CISPR 11 classe B	Entrée d'alimentation a.c : 240Vac / 50Hz Limits : Group 1 Class B 0,15 MHz à 0,5 MHz : → 66 à 56dBµV QP / 56 à 46dBµV AV 0,5 MHz à 5 MHz : → 56dBµV QP / 46dBµV AV 5 MHz à 30 MHz : → 60dBµV QP / 50dBµV AV	OUI (1)
	CEI 60601-1-2: 2014	Câble couplé au patient: Annexe H (informatif) 1-30MHz: 24dBµA	N.A
Harmoniques 50Hz	CEI 61000-3-2	Accès 230Vac 50Hz: Limite Classe A	OUI
Fluctuations de tensions (Flickers)	CEI 61000-3-3	Accès 230Vac 50Hz: PST < 1 PLT < 0.65	OUI

(1) Conforme, avec modifications – Voir chapitre 2.1

Pour déclarer la conformité, il a été tenu compte de l'incertitude associée au résultat

Déclaration du fabricant – Immunité Electromagnétique

Ce dispositif est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement.

N.A : Non Applicable
N.R : Non Réalisé
N.D : Non Demandé

Norme d'essai	Spécifications	Verdict
Décharges Electrostatiques CEI 61000-4-2	Accès enveloppe et accès couplé au patient: ± 8 kV contact ± 2 kV, ± 4 kV, ± 8 kV, ± 15 kV air	OUI OUI Critère A
Champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques CEI 61000-4-3	Accès enveloppe : 80 MHz to 2.7 GHz : 3 V/m 80 % AM at 1 kHz, 1%	OUI (10V/m)
Proximity fields from RF Wireless communications equipment CEI 61000-4-3	Accès enveloppe: Spots de fréquence: Tableau 9 de la norme et § 3.2 Pulse modulation or MF as band	OUI
Transitoires électriques rapides en sèves CEI 61000-4-4	Alimentation AC : ± 2 kV (100kHz) / 240Vac @50Hz Alimentation DC : ± 2kV (100kHz) Accès Signaux: ± 1kV (100kHz)	OUI N.A N.A Critère A
Ondes de choc CEI 61000-4-5	Alimentation AC: 240Vac @50Hz ± 0.5 kV, ± 1 kV, ± 2 kV phase et Terre ± 0.5 kV, ± 1 kV entre phases Alimentation DC : ± 0.5 kV, ± 1 kV, ± 2 kV phase et Terre ± 0.5 kV, ± 1 kV entre phases Accès Signaux: ± 2kV	OUI OUI N.A N.A N.A Critère A
Perturbations RF Conduites CEI 61000-4-6	150kHz - 80MHz: 3V - AM 80%, à 1kHz, 1% Bande ISM Bande radioamateur Alimentation AC: 240Vac @50Hz Alimentation DC Accès couplés au patient Accès Signaux	☒ ☒ ☒ Critère A OUI N.A N.A N.A
Champ magnétique 50Hz CEI 61000-4-8	Accès enveloppe: Niveau : 30 A/m (50Hz)	OUI Critère A
Coupures et creux de tension d'alimentation CEI 61000-4-11	Alimentation AC: 240Vac @50Hz • 0 % U_T ; 0,5 cycle à 0°, 45°, 90°, 135°, 180°, 225°, 270° et 315° • 0 % U_T ; 1 cycle - Single phase: à 0° • 70 % U_T ; 25 cycles - Single phase: à 0° • % U_T ; 250 cycles	OUI (Crit A) OUI (Crit A) OUI (Crit A) OUI (Crit C)

Pour déclarer la conformité, il a été tenu compte de l'incertitude associée au résultat

Critère A : Pas de mouvements intempestifs

Critère B : A définir par le fabricant

Critère C - Perte d'aptitude admissible : Reset accepté (CEI 61000-4-11).

6.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

➤ Caractéristiques générales :

Poids net approximatif	120 kg (<i>sans appareils, ni bureau</i>)
Alimentation électrique	230 VAC / 50 Hz / 2300 W
Plateau	Hauteur fixe : 85 cm du sol Charge maximale⁴ sur le plateau : 50 kg par position (2 x 25 kg)
Réfracteur	Réfracteur sur bras à translation manuelle La hauteur d'œil du réfracteur est identique à celle des appareils posés sur le plateau
Meuble de rangement	En option, plusieurs modèles de meuble : 1 tiroir avec casier pour 236 verres d'essai
Fauteuils d'examen	Hauteur réglable électriquement via le pupitre de commande (38 – 62 cm) Charge maximale 200 kg / Taille patient comprise entre 120 et 200 cm Modèle disponible : - FE-2010 Options : - Repose-pieds - Réglage antéro-postérieur

➤ Conditions environnementales pour le transport et le stockage :

Température	De 5 à 50°C
Humidité	De 10% à 90% (<i>sans condensation</i>)
Pression atmosphérique	De 700 à 1060 hPa ⁵
Durée maximale de stockage	3 mois si stockage hors d'un entrepôt certifié par Nidek SA

➤ Conditions environnementales en cours d'utilisation :

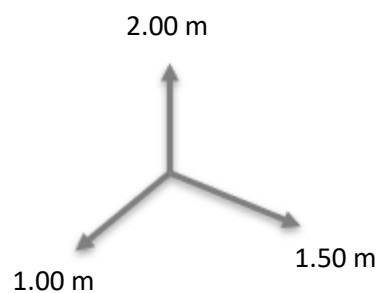
Température	De 10 à 30°C
Humidité	De 30% à 75% (<i>sans condensation</i>)
Pression atmosphérique	De 800 à 1060 hPa

Dans ces bonnes conditions d'utilisation et avec les vérifications et maintenances appropriées, la durée de vie attendue de l'unité de consultation est de 10 ans à partir de l'installation.

⁴ **ATTENTION** : Pour tout dépassement du poids maximal acceptable sur le plateau, il y a un risque de dégradation du dispositif ainsi qu'un risque pour le patient. Il est important de ne pas dépasser cette charge maximale.

⁵ hPa : Hectopascal

6.4. DIMENSIONS



Siège social PARIS

✉ 13, rue Benjamin Franklin
94370 SUCY-EN-BRIE – FRANCE

☎ +33 1 49 80 97 97

💻 +33 4 37 28 18 19

🌐 www.nidek.fr

Site de LYON

✉ 50, rue Jean Zay
69800 SAINT-PRIEST –FRANCE